

PRIX DE L'ABONNEMENT

payable d'avance.

Lyon, 20 fr. pour l'année.
— 11 pour 6 mois.
— 6 pour 3 mois.
Département du Rhône, 21 fr.
Hors du département, 22 fr. pour
l'année, et dans les théâtres,
20 c.



L'ARTISTE

en province.

(ENTR'ACTE LYONNAIS),

JOURNAL DES THÉÂTRES, DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS,

Avec Portraits et Dessins lithographiés par les premiers Artistes, Musique de piano et Romances composées pour le Journal, et délivrés gratuitement aux Abonnés.

L'ARTISTE,

Journal petit in-folio,
imprimé avec luxe; Table et
Couverture;

Formant un beau volume
Album à la fin de l'année;

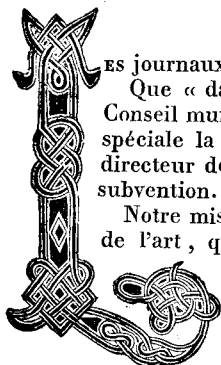
Paraît tous les Dimanches,
et se vend dans les Théâtres.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue de l'Arbre-Sec, 31; — chez Guymon, libraire, rue Lafont, 26; — chez Louis Perrin, imprimeur, rue d'Amboise, 6; — et chez Chevalier et Dizier, place de l'Herberie.

Les abonnements et les insertions sont reçus, à Paris, à l'Office-Correspondance de Auguste de Vigny, place de la Bourse, 5; dans les départements, chez tous les directeurs des Postes. — Affranchir les lettres et les annonces.

Les avis et les réclamations doivent être adressés à Lyon, au Bureau central, rue de l'Arbre-Sec, 31. — Prix des annonces, 25 c. la ligne. — On traite de gré à gré pour les annonces d'une certaine étendue.

LYON, 27 AOUT 1844.



Les journaux de cette semaine ont annoncé :

Que « dans la séance qu'il a tenue vendredi dernier, le Conseil municipal a renvoyé à l'examen d'une Commission spéciale la demande présentée par M. Adam Kisielewski, directeur des Théâtres, pour obtenir une augmentation de subvention. »

Notre mission à nous, qui nous occupons spécialement de l'art, qui prenons au sérieux la prospérité des théâtres de Lyon, parce que nous avons la conviction, nous l'avons répété souvent, que nos théâtres peuvent avoir une existence honorable, par le fait des ressources qu'ils ont à leur disposition; notre mission nous impose le devoir d'examiner la question que la demande du directeur, M. Adam, soulève au sein de l'administration municipale. Il y a lieu de s'enquérir de l'opportunité d'une augmentation de subvention, des motifs qu'on allègue pour l'obtenir, et des résultats qu'on en doit espérer.

Commençons par déclarer qu'en fait, en principe, nous croyons la subvention accordée aux théâtres indispensable, nécessaire à leur existence; et que, si cette subvention n'était point allouée, il faudrait la réclamer avec instance et prouver son utilité. Non-seulement la subvention par elle-même est une nécessité, mais cette subvention doit aussi être proportionnée à l'importance de nos théâtres, aux sacrifices que les Directions théâtrales sont obligées de faire pour maintenir nos deux scènes sur un pied digne de notre ville, et aux exigences du public. Ceci est bien posé.

Mais il ne s'agit ici ni de l'existence d'une subvention que personne ne met en doute, et qui figure au budget de la ville, ni du chiffre de cette subvention que nous croyons suffisante, tous calculs faits, ni de démontrer enfin qu'il importe à une grande cité, pour toutes les raisons commerciales, politiques et artistiques réunies, de posséder au moins deux théâtres ouverts, à l'abri des chances de mauvaise fortune, toutes choses dont l'administration supérieure est convaincue aussi bien que nous. La sollicitude de la ville ne s'est point encore démentie, et si les théâtres n'ont qu'une vie précaire, si la ruine les menace, ce n'est pas sa faute assurément.

En exprimant notre opinion franche et sincère sur la demande formulée par la Direction, en témoignant de nos desirs pour la prospérité des théâtres, abstraction faite des personnes, nous ne faisons qu'user d'un droit qui nous appartient et que nous serions coupables d'abandonner; nous ne prétendons point non plus influencer en rien la décision de la Commission et du Conseil : nous avons confiance dans les organes de l'administration municipale comme dans ceux qui président aux intérêts généraux de notre cité, et nous respectons leur avis quel qu'il soit. Nous tenons seulement à dire le nôtre, et à ce qu'on le sache. Les affaires du théâtre sont un peu celles de tout le monde : le public est intéressé à leur prospérité et à leur existence. La discussion exige donc de la publicité.

Avant d'arriver à la question d'opportunité, eu égard à la demande d'augmentation de subvention qui nous occupe, jetons un regard en arrière, si c'est possible. Voyons ce qu'on a fait jusqu'à ce jour; les conclusions seront plus faciles.

Nous venons de fouiller dans notre mémoire, nous venons de feuilleter les comptes-rendus des séances du Conseil municipal, et, quelques renseignements aidants, nous arrivons à une situation financière qui peut servir d'enseignement. Rien ne s'oublie plus facilement que les chiffres épars, et il n'est pas mal de les grouper une fois pour toutes. On s'aperçoit ainsi du chemin qu'on a parcouru, et l'on possède un point de départ.

En 1840, la subvention payée par la ville a été de	45,000 fr.
— plus, un supplément, à titre d'indemnité, voté et payé à la fin de la même année, environ.	10,000
Donc, en 1840.	55,000

Notez que dans ce chiffre ne se trouve pas compris le loyer du Gymnase, montant à la somme de 25,000 fr., et retenu par la ville sur le montant total (70,000 fr.) de la subvention.

En 1841, la subvention inscrite au budget de la ville ne dépasse pas la somme de 38,000
payable par douzième, pendant les mois d'été, jusqu'au 1^{er} septembre prochain.

Les incendies et les inondations ont amené, le 24 décembre 1840, un vote à titre de secours, d'indemnité, de palliatif, de compensation, de la somme de 35,000
somme payée pendant les premiers mois de 1841. Il resterait à établir le rapport réel qui peut exister entre le tort causé par les inondations et incendies, et le chiffre de l'indemnité; mais il ne faut pas y regarder de si près.

Enfin, le remboursement intégral du cautionnement qui doit figurer pour la somme de 40,000

TOTAL GÉNÉRAL. 168,000 fr.

Et observons que les artistes eux-mêmes ont voulu contribuer à indemniser le Directeur du tort apparent causé par les événements de novembre 1840, et qu'à titre de défraiement ils ont consenti à une remise sur le montant général de leurs appointements, remise de 22,000 fr. environ, et que nous négligeons cependant dans notre relevé, voulant seulement arriver au total de l'argent sorti des caisses municipales, abstraction faite du loyer du petit théâtre, retenu par la ville sur le montant général de la subvention.

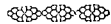
Ainsi donc, et tout nous porte à croire que notre relevé est exact, ce chiffre total de 170,000 fr. environ (nous avons nécessairement négligé des appoints dont l'addition nous amènerait à un approximatif de cette somme ronde) représente réellement l'argent reçu par la Direction des théâtres, depuis l'origine de sa gestion, 21 avril 1840, jusqu'à ce jour fin août 1844, subvention, secours extraordinaires, indemnités, retrait de cautionnement, tout compris. Il est bien évident que le cautionnement de 40,000 fr. doit entrer en ligne de compte, puisqu'il a été retiré, absorbé par les besoins urgents de la Direction, et qu'il faut bien le faire figurer aux chapitres des dépenses de la ville, puisque la ville est à découvert d'autant.

170,000 fr., en deux ans, constitueraient une subvention annuelle de 85,000 fr., sans parler du loyer des deux salles, si deux années entières s'étaient écoulées; mais c'est 170,000 fr. dévorés dans un espace de seize mois, qu'il faut lire. Certes! la ville s'est montrée généreuse : de tristes événements ont surgi, elle a fourni un large palliatif, et au bout du compte personne ne songerait à regretter les deniers publics, si ces sacrifices, très louables d'ailleurs, avaient produit un résultat satisfaisant; si Lyon possédait un théâtre prospère et solide, si ce théâtre avait les chances les plus communes d'une existence ordinaire; mais malheureusement les faits sont là pour prouver qu'il n'en est point ainsi.

Nous avons parlé de l'opportunité d'une augmentation de subvention, des motifs qu'on allègue pour l'obtenir, et des résultats qu'on en doit espérer.

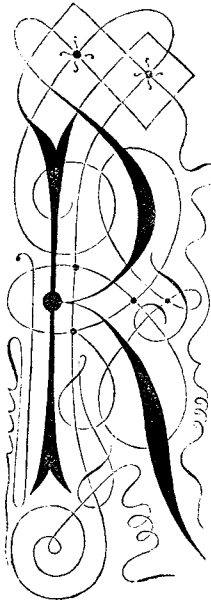
L'opportunité, nous ne la voyons pas. Bouffé est resté deux mois à Lyon, et a fait de larges recettes; l'été a été satisfaisant, et au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Les motifs se réduisent à un seul, le besoin d'argent. Cette raison en vaut bien une autre, si l'on ne peut pas en donner une plus sérieuse. Est-ce l'étroitesse du théâtre des Célestins? Mais, à cet égard, il y a eu déjà indemnité; mais le prix des places pour les représentations de Bouffé, comme de Mad. Albert, est plus cher qu'il ne l'était à l'ancienne salle du Gymnase qui était grande, mais qui était souvent déserte, tandis que celle-ci est exiguë et elle est toujours remplie. Quant aux résultats, il est bien évident que les quinze mille francs dont il s'agit, et que l'on demande, s'ils suffisent

à combler le déficit, ne rendront pas le personnel du théâtre meilleur, et ne détruiront pas les chances malheureusement trop certaines de mauvaise fortune. Ce n'est pas quelques sacs d'écus de plus qui ramèneront le public, et qui nous donneront une bonne troupe et un bon répertoire pour faire de l'argent. Ayez, si la chose est possible, les éléments de réussite et de succès, et cela vaudra mieux sans doute que toutes les subventions.



GRAND-THÉÂTRE.

Reprise des *Huguenots*. — Ligier. — Les *Templiers*. — *Hamlet*.
— Le *Gladiateur*.



REPRISE des *Huguenots* ! On ose appeler cela une reprise; on prétend remettre à la scène une œuvre capitale dans l'état indigne où l'on n'a pas craint de la montrer ! Hélas ! avions-nous tort quand nous disions que notre premier théâtre périssait ? Répétons-le donc encore, et cette fois avec amertume : jamais l'art dramatique n'est tombé si bas à Lyon ; jamais on n'avait ainsi prostitué les chefs-d'œuvre de musique dont on dispose ; jamais on n'a poussé si loin l'oubli de toutes convenances, et du respect que l'on se devrait à soi-même comme de celui qui appartient au public. On ne nous accusera certes pas d'opposition systématique ; les faits ne justifient que trop nos assertions de tous les jours, et nous ne critiquons pas maintenant, nous racontons.

Une observation, cependant. Quand l'exécution d'un ouvrage comme les *Huguenots*, au répertoire depuis plusieurs années, aujourd'hui remis longuement à la scène, après de fréquentes répétitions ; quand, disons-nous, cet opéra pêche par les parties les plus essentielles, par l'orchestre, par les chœurs, par le fait des principaux rôles, par l'ensemble général, en un mot par tout ce qui constitue les éléments de la mise en scène proprement dite, que dire et à qui s'en prendre ? où sont les coupables dans tout cela ?

Le mal est-il, oui ou non, dans le personnel chargé d'exécuter, dans le personnel qui a mission de diriger et de conduire ? Avec une donnée pareille, y a-t-il une chance quelconque pour l'ombre d'une recette pendant tout l'hiver, et n'y a-t-il pas sérieusement *péril en la demeure* ?

M. Alexandre est incapable de chanter *Raoul*. Avec le sentiment de sa dignité, cet acteur devra prendre sur lui de se retirer, pour ne pas prolonger plus longtemps une lutte pénible pour tout le monde ; mais avec le sentiment de son impuissance, s'il a compris qu'il n'est point à la hauteur de sa position et de son emploi, il serait encore plus coupable de vouloir persister.

Au milieu du désordre général, nous avons à signaler deux ou trois honorables exceptions. Mad. Miro, dans le rôle de *Valentine*, a fait preuve d'un talent que nous ne pouvons contester, malgré la peine que nous éprouvons à la voir se prendre corps à corps avec des rôles qui sont au-dessus de ses forces physiques. L'art qu'elle emploie à dissimuler ses efforts est admirable ; on tremble à chaque instant de voir sa poitrine se briser, et cependant non-seulement la cantatrice résiste, mais est belle aussi de sentiment et de passion. C'est un rôle bien composé et rendu avec âme : les conditions vocales en sont largement remplies, tant l'émission de voix est habilement ménagée ; et nulle part, aussi bien que dans *Valentine*, Mad. Miro ne pouvait nous donner une plus grande preuve de l'excellence de son chant. Mlle Lehuon est très gentille dans le page Urbain : elle vocalise bien les couplets du premier acte, et sa voix a acquis une vibration qui porte et qui a du charme. Barrielle s'est tiré avec honneur du rôle de Saint-Bris.

Ligier va un train de poste : chaque représentation amène un nouvel ouvrage ; et aux trois premières tragédies dont nous avons parlé il faut ajouter, pour cette semaine, les *Templiers*, *Hamlet* et le *Gladiateur*. Qui ne connaît *Hamlet* ? Quant aux *Templiers*, ils n'avaient pas été joués à Lyon depuis longues années, et le rôle du Grand-Prêtre fait honneur à Ligier, qui y déploie de la noblesse et de la dignité. Germain a bien détaillé la tirade, le récit obligé du cinquième acte : cet acteur a de la monotonie dans la diction, mais il est juste et correct, et il mérite d'autant plus d'être encouragé qu'on le remarque moins. Nous serons obligés de nous rétracter à l'égard de Fanollet ; il s'est tristement acquitté de Marigny fils, qui n'est point de son emploi d'ailleurs. Pourquoi M. Degrully ne paraît-il point dans les *Templiers* ? Marigny fils est un premier rôle, et un fort beau rôle dont on peut se faire honneur après Talma qui l'a créé.

Ligier aurait-il enfin trouvé la veine du succès ? La tragédie nouvelle nous porte à le croire, et la manière supérieure dont il a conçu la physionomie farouche du *Gladiateur* nous en est un sûr garant. L'œuvre de M. Soumet obtenait, au mois d'avril dernier, sur le

Théâtre-Français, un succès unanime, succès d'émotion pour la foule, succès de haute estime pour le mérite littéraire de l'auteur. Grâce à Ligier, nous avons pu juger par nous-mêmes de la tragédie nouvelle, que l'on peut hardiment classer au rang des meilleurs ouvrages de ce temps, et le succès, relativement bien entendu, n'a pas été moindre qu'à Paris.

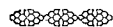
La presse parisienne a tout dit, comme à son ordinaire. La critique a tout analysé, tout étudié : les qualités et les défauts ont été indiqués et prouvés, et notre tâche, après les Merle, les Janin, les Rolle, les Briffault, tous les grands-prêtres de ce sacerdoce inflexible, est nulle. Nous nous résignons donc à servir d'échos à l'ensemble de tous ces jugements, dans ce qui nous paraît approcher le plus de la vérité. Le *Gladiateur* a dû être inspiré par le *Flavien* de M. Guiraud, du moins pour les principales données du drame. C'est une œuvre grande et sérieuse, dont les proportions sont larges et grandioses, dont la pensée est vaste, trop vaste peut-être pour une simple action tragique, puisqu'il s'agit du Christ, de Rome païenne, de l'avenir moral et religieux des peuples, toutes choses excellentes dans une épopée, mais hors-d'œuvre au théâtre qui demande une action rapide et circoscrite, qui ne veut pas d'autres préoccupations que les intérêts personnels des personnages mis en scène.

De cette pensée toute d'humanité, nous pourrions dire *humanitaire*, si nous tenions moins à ne pas être pris en flagrant délit de *barbarisme*, de cette pensée trop générale est née la forme un peu lyrique qui dépare certaines situations du *Gladiateur*, situations très dramatiques assurément et qui n'ont que le tort de motiver, en fort beaux vers du reste, des tirades que nous aimerions mieux admirer dans le recueillement d'une lecture solitaire. Au milieu de tout cela il y a de l'inspiration, il y a une poésie magnifique, des hémistiches qui *portent*, des alexandrins bien sonores et à *effet* ; mais cette poésie si pompeuse, on voit que le cœur a pu l'inspirer. Aux prises avec le *Polyeucte* de Corneille, avec les *Martyrs* de Chateaubriand, l'auteur a su trouver un quatrième acte d'une grande beauté : il y a là une scène terrible, imposante, éminemment dramatique, d'un caractère grandiose, solennel. Seulement, comme critique de l'ensemble général, on peut douter de l'intérêt que devrait inspirer le personnage principal, le *Gladiateur*, qui s'efface suivant nous devant la candeur, la douce résignation, le pathétique de la situation où se trouve la jeune fille, la tendre Néodémie, et on aurait le droit encore de signaler l'inexactitude de la vérité historique, en ce que nous pouvons savoir des mœurs et des usages des Romains.

Le rôle de Flavien n'est qu'un amoureux assez triste ; Degrully s'est pénétré de l'unction et de l'humilité qui caractérisent Origène ; Mad. Desbrières a eu quelques bons moments dans l'impératrice Faustine ; Mad. Cossard a fait preuve de sensibilité et de l'intelligence du rôle suave de Néodémie. Mad. Cossard n'a peut-être pas l'art de développer sa voix pour la mettre au diapason de toutes les situations ; mais il nous semble plutôt qu'il y a, chez cette jeune actrice, faiblesse naturelle d'organe. Ses intentions sont vraies et sa diction d'une grande justesse, et les applaudissements qu'on lui a prodigués récompensaient de louables efforts. Quant à Ligier, nous l'avons trouvé très supérieur à lui-même ; il a rencontré des accents d'une rare énergie, et d'une énergie farouche ; sa colère est terrible, sa tendresse profonde, poignante. En somme, c'est une belle création.

Ainsi que nous l'avions prédit, S. A. R. le duc d'Aumale a assisté dimanche passé à la représentation de *Lucie*, et mardi l'on donnait, sur sa demande, le *Brasseur de Preston*. Un bataillon du 17^e léger, pour lequel surtout on chantait le *Brasseur*, était très pittoresquement perché tout entier aux troisièmes galeries, ce qu'on n'a pas manqué de trouver, et avec raison, de très mauvais goût.

E. L....R.



THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

Ligier. — Madame Albert.



L'ART peut être dissemblable et en quelque sorte contraire à lui-même, sans cesser d'être l'art. Ne parlons que du théâtre : combien de genres opposés, et quelle infinité de nuances dans l'exécution des mêmes rôles ! La physionomie des artistes est aussi variée que le peut être la figure humaine ; et cependant, quelle que soit la non-similitude des traits, ceux qui les portent sont, à des titres divers, des artistes, des hommes.

Mais, de même qu'une figure d'homme ne plaît pas à tous au même degré, de même la physionomie scénique, adoptée par tel ou tel artiste, ne réunit pas également les sympathies de chacun. Cette non-conformité d'opinions n'est souvent qu'une affaire de sentiments, d'autant plus tenace qu'elle est moins raisonnée : inutile donc de discuter sur ce point. Ce serait bien ici le cas d'invoquer un axiome devenu presque trivial à force d'être populaire : *Des goûts et des nuances il ne faut pas disputer*.

Nous avons dit souvent : toute notre admiration pour Bouffé est esclave de l'imitation vraie ; c'était faire comprendre que, tout en confessant bien haut l'incontestable mérite de Ligier et de Mad. Albert, nous ne portions pas à leur talent conventionnel une égale tendresse.

Lettres Lyonnaises.

II.



Le grand jour approche, et déjà les savants arrivent de toutes les parties de l'Europe, excellents gens qui ne craignent pas de faire quelques cents lieues pour venir chercher des solutions psychologiques, physiologiques, anatomiques, ornithologiques, et autres sciences en iques. — Autrefois on disait d'un homme qui s'occupait de langues et de sciences : C'est un savant en us ; — aujourd'hui, grâce aux progrès de la civilisation, on dit un savant en ique ; ce qui, entre nous, est beaucoup plus français.

Depuis quelques jours donc les savants en ique pullulent en notre bonne ville de Lyon, et il n'est pas difficile de les reconnaître. — Voici quelques traits physiologiques les plus généraux que j'ai pu observer :

Habit noir de rigueur, pantalon veuf de sous-pieds, souliers lacés, bas blancs ou bleus, chapeau ébouriffé, gilet croisé, cravate blanche mouchetée de tabac, col de chemise supportant les oreilles : — voilà pour le costume. — Quant au moral, il faut aller le découvrir dans des yeux ordinairement gris ou verts, s'écrouillant derrière une paire de lunettes d'or, ou dans quelques contorsions nerveuses de physionomie, lesquelles sont assez pittoresques chez ces sortes de gens. — C'est principalement dans les parages du nez que la partie remuante du moral de ces Messieurs se produit de la manière la plus saillante : l'un se plaît à tourmenter en tous sens cette partie avancée de sa figure, l'autre le couvre de sa lèvre supérieure ; — il en est même qui semblent le délier avec leurs yeux plus ou moins caustiques, — ce qui, dans ces moments, fait assez ressembler un savant à un être louchant. — Leurs mains se reposent ordinairement dans leurs poches de derrière, ou enveloppées dans leur mouchoir, qu'ils tiennent quelquefois une heure durant devant leur figure, soit pour se préparer à se moucher, soit pour parer un éternuement plus ou moins retardataire. — Sa marche est assez peu régulière, tantôt lente, tantôt précipitée, selon l'idée qui préoccupe notre penseur ; — et par idée, nous entendons mollusque, bouquin, pierre pétrifiée, scarabée, dent d'animal autédiluvien, comète, ou un enfant à deux têtes.

Ceux qui se trouvent en ce moment à Lyon paraissent entièrement absorbés par des idées d'antiquités romaines. Aussi en rencontre-t-on beaucoup dans les environs de Saint-Just et de l'Antiquaille, par la raison que là sont nés plusieurs empereurs romains. — J'ai vu l'autre jour un savant adresser la parole à un fou, pensant que la folie avait parfois des visions rétrospectives : « Monsieur, lui dit-il, c'est ici qu'est né Caracalla ; en auriez-vous souvenance ? » — Aussitôt le fou se prit à regarder notre savant entre les deux yeux, d'un air vraiment inspiré. — J'ai cru un instant que cet être privé de raison allait dérouler devant nous les fastes de l'histoire romaine. — Malheureusement le savant éternua : — Dieu vous bénisse, lui répondit le fou ; — et la conversation en resta là.

Seulement je désirerais que les marchands de bric-à-brac ne cherchassent pas à profiter de la circonstance du Congrès scientifique pour écouler leurs antiquités douteuses et de fraîche date. — Dernièrement plusieurs marchands d'habits-galons, ayant lu dans un journal que le Congrès avait l'intention de découvrir le bouclier qu'Annibal perdit dans le Rhône en se rendant en Italie, ils eurent l'idée, chacun séparément, d'acheter à bas prix de vieilles armures rouillées, et d'aller les offrir à M. Comarmond, secrétaire-général du Congrès, comme un produit d'une de leurs pêches à la ligne. — En voyant le premier bouclier, M. Comarmond fut enchanté de trouver une occasion de faire quelque chose pour la science ; — mais quand on vint lui en présenter un second, puis un troisième, et enfin un quatrième, l'embarras du choix fut grand : — cependant cette offre de boucliers a été prise en considération, et une commission a été nommée pour les mesures à prendre sur la manière de placer convenablement dans le Rhône une de ces armures que le Sirius découvrira dans le voyage de Vienne. — Ce sera du moins un petit épisode qui jettera quelque variété dans cette promenade aquatique. — Un des poètes de la *Revue du Lyonnais* travaille en cet instant les vers qui devront être improvisés à l'apparition au-dessus de l'eau de cette armure carthaginoise.

A propos d'improvisation, tu ne saurais croire à quels affreux tourments se soumettent, de gaieté de cœur, les prétendus savants de la localité lyonnaise, pour justifier d'une manière quelconque leur admission à la neuvième session du Congrès scientifique. Depuis plus d'un mois on les voit courir de bibliothèque en bibliothèque, consulter leurs amis sur les vieux bouquins qu'ils possèdent, acheter des dictionnaires d'arts et de sciences, enfin suer sang et eau pour dénicher à tout prix la plus minime fraction d'idée. Il en est même qui prétendent qu'on les a prévenus beaucoup trop tard, et qu'on ne leur a vraiment pas donné le temps moral de se mettre en mesure d'être savant. Aussi s'attend-on à en trouver un grand nombre d'improvisés ; ce qui fractionnera singulièrement le Congrès, au point de vue des capacités réelles et fictives.

Quant au point de vue de l'agrément, la section des savants improvisés ne sera pas la moins curieuse à étudier. En effet, à voir certaines personnes jetées tout-à-coup et sans préparation aucune au milieu d'un Congrès scientifique, on doit s'attendre de leur part à de délicieux étonnements, à de prodigieux éblouissements ; — à ce point que, s'il y avait une compagnie d'assurance contre la pétrification, nous conseillerions même à plusieurs de se faire assurer. — On pourrait comparer ces savants d'hier et à l'improviste, à des gens qui ont dormi pendant quarante ou cinquante ans, et qu'on réveille en sursaut. Vous comprenez alors le temps qu'il leur faut avant qu'ils recouvrent connaissance et qu'ils mettent leur esprit au niveau des personnes éveillées depuis longtemps.

Cependant j'ai découvert ici quelques salons où l'on fabrique des savants et des artistes, salons qui ont eu une certaine influence, dans d'étroites conférences, il est vrai, mais qui ne laissent pas de produire un certain bourdonnement. — *Nul n'aura d'esprit que nous et nos amis*, tel est le mot d'ordre de ces petites phalanges plus ou moins littéraires ou savantes. — Et je t'assure que chaque membre dépense une prodigieuse activité, ses amis aidant, pour faire croire à une capacité quelconque dont il se dit pourvu. — Une des raisons, je crois, qui fait que chaque membre de cette petite franc-maçonnerie artistique a besoin de faire par tous les moyens possibles la banque de son talent négatif, c'est que chaque membre a, en général, pour principe de ne rien produire au grand jour : les œuvres de ces artistes de convention, quand ils en commettent toutefois, naissent et meurent dans le sein de la plus serviable amitié. — Mais si par hasard, à l'ombre de ces *cénacles*, éclot l'ombre d'un poète, un semblant de musicien, quelque chose qui ressemble à un peintre, il n'y a pas de joies assez grandes dans leurs poitrines d'hommes, pas de mots assez sonores dans notre langue, pas de *vivat* assez superflicocmutieux pour chanter ce nouveau Messie qui leur est né. — Les *revues*, les journaux, les illustrations de tous genres sont mis à contribution pour vérifier cette nouvelle célébrité.

Or, ces petites fabriques lyonnaises de capacités ont produit, cette année, la

Il y a de l'art dans les trois artistes que nous venons de nommer ; mais, dans le premier, il l'emploie tout entier à le dissimuler ; dans les deux autres, au contraire, il cherche à se faire applaudir pour lui-même : Bouffé s'efforce d'oublier la scène et de s'oublier lui-même au profit du personnage représenté ; Ligier et Mad. Albert songent trop à la représentation, et laissent percer dans les rôles le soin qu'ils prennent de leur gloire individuelle : le premier parle avec simplicité ; les seconds récitent, déclament et chantent avec esprit : l'un obéit aux mouvements du cœur, les autres puisent trop souvent leurs inspirations dans les traditions, dans leur tête : Bouffé se défie du *maniérisme* ; Ligier et Mad. Albert posent presque toujours. Voilà ce qui les sépare. Nous assistons à la lutte de l'art contre la nature ; ce duel est plein d'intérêt, car les combattants sont forts, les partisans sont nombreux dans les deux camps, et l'arène pour tant restera vierge de pleurs et de défaites, soit parce que ce combat doit durer tant qu'il y aura des théâtres, soit encore parce que les rivaux s'apprécient et s'estiment.

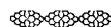
Ligier a joué, aux Célestins, *Manlius Capitolinus*, avec beaucoup de succès. Par malheur, la direction offrait en même temps au duc d'Aumale un spectacle au Grand-Théâtre : on a pu voir que vouloir forcer les recettes était une tactique malheureuse et nuisible au talent. La même chose est arrivée une autre fois pour Mad. Albert. Cette dame a joué déjà *Arthur*, ou *Il y a seize ans*, triste production, puis *Diane de Chivri*, la *Grâce de Dieu*, les *Meuniers de Marly* et la *Fille de Dominique* : dans les deux premiers ouvrages elle a été justement applaudie ; mais elle est loin de nous faire oublier Mad. Thibaut, dont le genre se rapproche de l'école Bouffé. La troisième pièce est très favorable à l'actrice parisienne, mais la *Fille de Dominique* ne se trouve pas, selon nous, dans ses moyens. On peut même dire que l'essai de cet ouvrage a été, pour Mad. Albert, ce que fut pour Bouffé l'exécution du *Sourd*, ou *L'Auberge pleine*, une faute.

Mad. Stéville a fait son second début dans le rôle de *Mlle de Belle-Isle*, qu'elle ne jouera probablement plus, puisqu'il ne lui appartient pas davantage que celui de *Diane* (son 1^{er} début). Nous jugeons donc peu utile de formuler jusqu'ici notre opinion sur le jeu de cette dame.



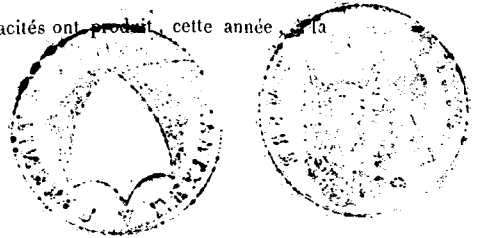
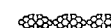
M. AUDRAN, notre premier ténor léger, vient de signer avec l'Opéra-Comique un engagement de trois années, à partir du 1^{er} mai prochain. Nous avions prévu ce résultat, qui prive le Grand-Théâtre de Lyon d'un artiste justement aimé du public.

Un autre engagement, mais celui-ci à l'Académie royale de musique, vient d'être aussi contracté à Paris : Wermelen, dont les débuts à Lyon ont été empêchés par des obstacles que nous avons signalés, prend à l'Opéra les rôles du ténor Lafont, dont l'emploi est depuis longtemps vacant. Il est bien juste que le vrai mérite trouve à Paris les appréciateurs que la province lui refuse, quand la province s'occupe beaucoup plus des conspirations et des petits intérêts de coulisses que du soin de maintenir le théâtre au rang qu'il n'aurait jamais dû abandonner.



Les débuts de Mad. Stéville nous avaient fait penser qu'il entraînait dans les convenances de Mad. Thibaut d'abandonner les rôles de drame, dans lesquels elle a obtenu de très légitimes succès. Il nous avait semblé qu'en ceci Mad. Thibaut avait tort, et nous avons exprimé notre opinion à cet égard dans notre dernier numéro. Aujourd'hui Mad. Thibaut, en nous écrivant pour se défendre des intentions que nous lui avons prêtées, explique qu'il ne faut pas confondre le drame avec le mélodrame (c'est très juste) ; que le grand drame moderne, les *Dorval*, par exemple, ne convient ni à son physique ni à son organe ; qu'elle n'entend abandonner ni la *Grâce de Dieu*, ni *Diane de Chivri*, par la conscience qu'elle croit avoir de la nature de son talent, qui la porte plus naturellement à jouer les rôles de sentiment que les rôles gais ; qu'elle est venue à Lyon pour tenir l'emploi de Mesd. Albert et Volnys dans les *dramas-vaudevilles* et dans les *comédies mêlées de couplets* ; qu'une des clauses formelles de son engagement stipule qu'elle jouera le moins possible des drames ; qu'en signant son traité, la direction lui avait promis d'engager une actrice pour jouer en ce genre tous les rôles qui ne conviendraient point à Mad. Thibaut ; et que ce n'est qu'aujourd'hui, c'est-à-dire après deux années, que l'effet de cette convention verbale s'est réalisé.

Mad. Thibaut termine en affirmant qu'elle n'eût point refusé, si on les lui avait offerts, des rôles tels que ceux de *Mlle de Belle-Isle*, de *Marie*, de *Valérie*, de la *Marquise de Senneterre*, et autres du même genre. Nous le croyons sans peine ; nous sommes même persuadés que Mad. Thibaut y aurait l'occasion de déployer toute la finesse de son jeu et de sa diction ; mais nous observons que ces rôles n'entrent point dans le répertoire du théâtre des Célestins. Il est vrai que Mad. Stéville a débuté dans *Mlle de Belle-Isle*, mais ceci n'est que la continuation du désordre permanent qui règne à Lyon dans le répertoire d'un théâtre à l'autre. Le privilège qui classe la haute comédie au Grand-Théâtre, et la petite comédie à couplets et le vaudeville sur le théâtre des Célestins, les engagements des artistes en emplois qui leur assurent la propriété d'un genre et d'une certaine classe de rôles, tout cela est hautement méprisé. Malheureusement, en fait d'administration théâtrale, faire ce qu'on peut et ce qu'on veut n'est pas toujours faire ce qu'on doit. En persévérant ainsi, la direction sacrifie ses plus chers intérêts ; et nous avons, nous, le tort, suivant elle, de lui donner dans tout ceci des conseils qui la blessent. Il est vrai que pour nous les questions de théâtre ne seront jamais des questions de personnes ; nous nous occupons de l'art, voilà tout.



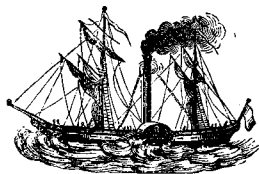
neuvième session du Congrès, un grand nombre de leurs membres, comme on peut s'en convaincre en parcourant la liste des deux cent deux membres de la commission exécutive. — Moyen infailible de les reconnaître : vous parcourez la liste imprimée de haut en bas, vous pesez la valeur de chaque nom en particulier, et pourvu qu'à la lecture d'un nom vous vous surpreniez à s'écrier : *Bah!!!* — à coup sûr vous en tenez un. — Alors, si vous ne le connaissez pas de vue et que vous teniez à voir sa désinvolture, vous vous informez de sa demeure, vous l'attendez à la sortie de chez lui, et quand vous le voyez passer, vous vous dites : Dieu ! comme il est ressemblant !

L'espace nous manque pour parler du concert de samedi dernier. On a entendu M. Charles Pollet, harpiste, M. Richelmi, chanteur, M. Seligman, violoncelle, M. Olivier, pianiste, M. Aristide Delatour, compositeur de romances, et M. Charles Pollet, sur la harpe, instrument que nous entendons rarement à Lyon, et en les honneurs de la soirée.

Depuis quelque temps toutes les études se sont dirigées sur le moyen-âge : on est enfin revenu d'un injuste préjugé contre une époque qui offre tant de choses remarquables dans tous les genres. En architecture, les Grecs et les Romains ne produisirent pas seuls des chefs-d'œuvre ; nos ancêtres ont prouvé qu'il ne le cédaient en rien à l'antiquité : depuis quelques années on commence à étudier ces monuments jusque dans leurs moindres détails. En France, en Allemagne, en Angleterre, toutes ces constructions intéressantes pour l'histoire de l'art ont été dessinées, mesurées et livrées à la publicité. La Grèce seule, qui a donné naissance à toutes les variétés dans l'art architectural, avait été oubliée et négligée ; ses monuments antiques avaient absorbé seuls l'attention des artistes. C'est ce tort, ou plutôt cette injuste indifférence, que vient réparer aujourd'hui un de nos compatriotes, M. A. Couchaud, en publiant les églises byzantines de la Grèce, qu'il a mesurées et dessinées jusque dans leurs moindres détails. Ce travail, le seul qui ait paru dans ce genre, intéressera, nous en sommes assurés, les artistes en général, et fournira aux architectes principalement les études les plus variées et les détails les plus exacts sur cette architecture. Les planches ont été gravées par deux habiles artistes de notre ville, MM. Duchêne et Thomassin. Nous renvoyons aux annonces pour le mode de publication.

Il vient de paraître 25 nouvelles études de M. François Hunter, le pianiste. La réputation de Hunter est faite : les professeurs et tous les musiciens n'ont qu'une voix sur le mérite de ses études, spécialement destinées aux pensionnats comme aux élèves de seconde force. Ces études préparent admirablement à la musique de Chopin, de Cramer, de Dolher ; elles rendent plus facile un travail sur Kalkbrenner et Moschelès ; elles sont indispensables à tous ceux qui, avant de passer aux grands maîtres, veulent faire du piano une étude complète. En effet, la musique de Hunter est simple, doigtée avec un soin extrême, pure et correcte ; et ce qui distingue ce compositeur, c'est le bon goût qui préside à l'arrangement des motifs qu'il adopte.

On désire établir des correspondants dans chaque ville de France. Appointements et remises. On exige de bons renseignements, sans mise de fonds. (S'adresser franco, rue des Trois-Portes, 10, à la librairie, près la place Maubert.) Paris.



AVIGNON en 10 heures de marche.

REMONTE en 30 heures.

Départ tous les jours à QUATRE heures du matin du port d'Ainay sur la Saône.

PRIX DES PLACES :

	Premières.	Secondes.
VALENCE.	10 f.	7 f. 50 c.
AVIGNON et BEAUCAIRE	20 f.	15 f.

Il y a à bord un restaurant bien tenu.

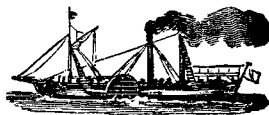
S'adresser à MM BONNARDEL frères et Fourn, propriétaires des superbes bateaux neufs

le Crocodile, le Marsouin, le Mistral, le Sirocco,

quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine, à bord du bateau. (81)

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toute heure, dîners à 1 f. 25 c. et au-dessus, plus à la carte. Grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis de la rue Thomassin. (83)



LE PAPIN DU RHONE,

BATEAU A VAPEUR EN FER, A BASSE PRESSION,
part du port des Cordeliers

POUR

**VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE,
ARLES ET MARSEILLE,**

Tous les jours, à 4 heures du matin.

NOTA. — Le service des *Papin*, remarquable par sa régularité, ne laisse rien à désirer pour le bien-être des voyageurs.

Les *Papin* arrivent à Avignon vers quatre heures après midi, à Beaucaire de cinq heures et demie à six heures, et à Arles à huit heures.

Dépôt de la Société des Publications illustrées,

Chez A. BARROIS,

Rue St-Dominique, n. 4, au second.

Eglises Byzantines

EN

GRÈCE,

Par M. A. COUCHAUD, Architecte.

Cet ouvrage se composera de quinze livraisons contenant chacune trois planches, avec texte explicatif et une notice historique.

Le prix de chaque livraison est de

2 francs.

La première livraison est en vente. Les livraisons se succéderont de mois en mois.

Les études nouvelles que nous avons parcourues et que nous signalons sont destinées, suivant nous, à un grand succès (4).

Nouvelles diverses.

On vient de publier, à Lyon, une *Histoire du cardinal Fesch*, en deux vol. in-8°, dont l'auteur est M. l'abbé Lyonnet, chanoine de la primatiale.

— Dans une des dernières séances de l'Académie de Lyon, M. Monin, professeur d'histoire au Collège royal, et auteur d'une *Histoire de France* encore inédite, a été inscrit sur la liste des candidats aux places d'Académiciens libres.

— Les engagements sont terminés au second Théâtre-Français. Sans parler des sociétaires-fondateurs dont nous avons publié les noms, on y compte quarante-trois sujets parmi lesquels nous remarquons, comme premier rôle, St-Léon, qui tenait cet emploi à Lyon il y a trois ans, et comme jeune premier, Verdelet, qui était encore ici l'année dernière.

— La *Gazette des Théâtres* rappelle que les *Travestissements*, petit opéra comique de M. Grisar, composé pour Chollet et Mlle Prévost, a obtenu, surtout en province, un succès complet. Nous en sommes persuadés, et nous ne le contesterons pas ; mais la *Gazette* ajoute qu'à Lyon nous avons eu le bonheur d'applaudir cette jolie bluette. Nous pouvons affirmer, non pas pour contredire la *Gazette des Théâtres*, mais pour l'éclaircir, que les *Travestissements* n'ont jamais été joués à Lyon, et qu'en général on ne monte ici que fort peu de nouveautés.

— Notre compatriote Claudius Jacquand vient d'obtenir la grande médaille d'or, à la suite de l'Exposition qui a eu lieu à La Haye. Cette médaille est de la même importance que celle que Bruxelles lui a décernée l'année dernière, et elle est, dit-on, d'une valeur de 6 à 700 francs.

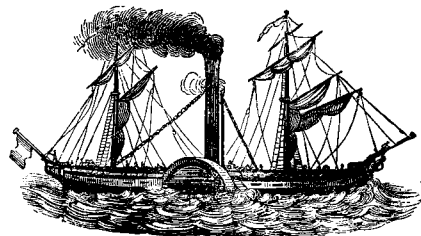
— L'année dernière, Mlle Rachel a dû à l'enthousiasme des Lyonnais, pour son beau talent, le don d'une couronne d'or. Cette année, à Bordeaux, les admirateurs de la jeune tragédienne viennent de lui décerner une palme en or. Il faut convenir que jamais aucun artiste de la Comédie-Française n'a obtenu, en aucun temps, de pareils triomphes.

C'est par oubli que nous n'avons pas indiqué dimanche dernier la source où nous avons puisé l'article intitulé : *Singularités des principaux compositeurs lyriques*. Cet article appartient à la *France musicale*. Nous sommes assez riches du fait de nos rédacteurs, pour ne pas rendre aux journaux qui nous permettent des emprunts, ce qui émane d'eux. Du reste, nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos confrères des départements que, lorsqu'ils nous font l'honneur de citer notre rédaction, ils veuillent bien ne pas oublier d'indiquer l'*Artiste*. Les articles dont nous ne nommons pas l'origine sont notre propriété.

(4) En vente, à Lyon, chez Benacci et Peschier, marchands de musique, rue Saint-Côme.

Le Rédacteur en chef, E. LAUGIER.

Compagnie du Sirius.



LE SIRIUS,

Se rendant à Avignon

EN DIX HEURES DE MARCHE,

et remontant de Beaucaire à Lyon

EN DEUX JOURS,

Part du quai de la Charité

A 4 HEURES DU MATIN.

Les bureaux sont quai Monsieur, 119. (79)

Au Parisien.

A. BERTOMÉ,

TAILLEUR DE PARIS,

Galerie de l'Argue, 70.

Magasin d'Habilllements confectionnés, Draperies et Nouveautés. — En 30 heures un habit commandé ; — en 10 heures un Pantalon ; — et en 8 heures un Gilet. — Grande provision de Paletots d'été pour hommes, à 7 fr. 95 c. (82)